

Paris, le - 3 OCT 2022

Le Chef de Cabinet

Références à rappeler : CAB/2022D/19379 - MMP

Madame,

Vous avez fait part à la Première ministre de votre souhait de la rencontrer afin d'exprimer les revendications de l'Intersyndicale et Associations de Psychologues, relatives à l'ouverture de discussions avec les organisations représentatives sur l'avenir de la profession de psychologue.

Madame Élisabeth BORNE a été attentive à votre requête à laquelle elle ne pourra pas réserver une suite favorable dans l'immédiat. Elle tient à vous en exprimer ses regrets.

Monsieur François BRAUN, ministre de la Santé et de la Prévention, déjà saisi par vos soins, examine néanmoins la possibilité de vous recevoir.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Madame Isabelle SEFF
Représentante CGT de l'Intersyndicale
et Associations de Psychologues
Co-animatrice du collectif Psychologues de l'UFMICT-CGT
ufmict@santé.cft.fr